

[Texte]

The first goal for me is to do my homework and to get as briefed as I can by roughly Christmas. The second goal, and that has been worked on since the week I came to the CRTC, is to try to streamline all our procedures. One of the commonest complaints about the CRTC is called regulatory lag. We do take quite a while to render decisions, but there are good reasons for that because we have to give paramount importance to the quality of these decisions. You quite rightly mentioned, Mrs. Finestone, the problem of inadequate resources, and the additional burdens that are put on us. We are also, like everybody else, participating in the budget squeeze. As a result of the Supreme Court decision on August 18 bringing the provincial telephone companies under our control, we have a lot more work to do, and to maintain the—

**Mrs. Finestone:** I thank you. I am sorry if I interrupt you, but I am really very concerned as you have brought the question of convergence onto the table. I am mightily concerned about how we maintain and promote an act and will of Parliament that says Canadianize and have a Canadian broadcasting system. You are looking at this, and that is fine. Under previous government initiatives in 1969, through Order in Council, you had the question of 80% Canadian ownership and control of Canadian television and radio stations, as you know, which was the growth of cable. You had Bill C-58, which was simultaneous substitution, and which brought advertising and advertising revenue into potential use in the production of Canadian content.

I want to know what you see as passable new directions contained in the act, because if it is not in the act then something is missing. I want to know, with your creative interest, where can we go? Global, CTV, CBC buy interests in American programs, but they do not get the full benefit because of the fact that we have technology that has changed the environment and they do not get the full benefit of their investments. We have American stations coming in here carrying the same programs. Do we move the non-simultaneous route so that they have protection in that regard? What are the kinds of initiatives that you can see? Foreign programs? Are we going to continue to license them? Should we call a halt to those that are presently licensed and are duplicating what our Canadian broadcasters have as a mandate, a responsibility, a financial obligation which you as the CRTC head puts on them?

How are you going to handle the public broadcaster whose money has been cut to the skin and bone, and the private broadcaster who is not getting a fair shake on a level playing field because he has financial obligations and time commitments to Canadian content? I am not trying to be anti-American, I am trying to be pro-Canadian. How are you going to do that?

[Traduction]

d'apprendre les ficelles de cette manière et rencontrant également les acteurs principaux.

Le premier objectif, pour moi, est de m'informer au maximum et d'en connaître le plus d'ici à Noël. Le deuxième objectif, et il est en route depuis la semaine où je suis arrivé au CRTC, est d'essayer de simplifier toutes nos procédures. Une des plaintes les plus courantes concernant le CRTC, ce sont les délais de réponse. Nous prenons un certain temps avant de rendre nos décisions, mais il y a de bonnes raisons à cela, car la qualité de ces décisions revêt une importance primordiale. Vous avez mentionné avec raison, madame Finestone, le problème du manque de ressources et les tâches supplémentaires qui nous ont été imposées. Comme tout le monde, nous sommes également touchés par les compressions budgétaires. À la suite de la décision de la Cour suprême du 18 août mettant les compagnies de téléphone provinciales sous notre contrôle, nous avons beaucoup plus de travail à faire, et maintenir. . .

**Mme Finestone:** Je vous remercie. Je m'excuse de vous interrompre, mais vous avez parlé de convergences, et je suis vraiment très inquiète. Je m'inquiète énormément de la manière dont nous allons faire respecter la loi et la volonté du Parlement qui préconisent la canadienisation et la mise en place d'un système de radiodiffusion canadien. Vous étudiez la question, et c'est très bien. En 1969, un gouvernement précédent a décrété que les stations de télévision et de radio canadiennes distribuées par câble devaient être contrôlées à 80 p. 100 par des capitaux canadiens. Il y a eu le projet de loi C-58—le système de remplacement simultané permettant d'utiliser les recettes publicitaires pour produire du contenu canadien.

Que voyez-vous qui puisse être considéré comme nouveau dans la loi? Car si elle ne contient pas de nouvelles orientations, quelque chose manque. Vous vous passionnez pour la création. Que pouvons-nous faire? Global, CTV, Radio-Canada achètent des intérêts dans des émissions américaines, mais ils n'en tirent pas tout le bénéfice, car nous avons une technologie qui a modifié l'environnement, et ils ne tirent pas le bénéfice total de leurs investissements. Nous avons des stations américaines qui diffusent chez nous les mêmes programmes. Devons-nous mettre fin à la simultanéité pour qu'ils soient protégés? Quel genre d'initiatives envisagez-vous? Des émissions étrangères? Allons-nous maintenir leurs licences? Devrions-nous mettre fin à celles de ceux qui reproduisent ce que nos radiodiffuseurs canadiens ont pour mandat, pour responsabilité, pour obligation financière, toutes choses imposées par le CRTC?

Allez-vous essayer de faire quelque chose pour les radiodiffuseurs publics dont les budgets ont été réduits à la plus simple expression, et les radiodiffuseurs privés qui ne peuvent bénéficier de règles du jeu égales à cause d'obligations financières et d'engagements envers le contenu canadien? Je n'essaie pas d'être anti-américaine, j'essaie d'être pro-canadienne. Comment allez-vous faire cela?